

	Pr 185 – Publier les directives, guides et grilles d'évaluation	
	Responsable qualité	04.03.2024

Chaque épreuve, notamment celles de promotion et de certification, est placée sous la responsabilité d'un.e responsable. La liste des épreuves et des responsables concerné.e.s figure ci-dessous.

Le.la responsable est propriétaire des directives, guides et grilles d'évaluation et s'assure de leur mise à jour.

Avant la mise à disposition de l'un de ces documents sur Intranet et Moodle, ce dernier doit avoir été validé par la direction.

Après validation, le.la responsable transmet le document au.à la responsable qualité, qui met ou remplace le document dans le format approprié sur Moodle et Intranet et actualise le répertoire qualité.

Une copie originale de l'ensemble de ces documents est toujours disponible auprès de la direction.

Épreuve	Responsable
<b>Re300 – Règlement d'admission – filière EDE</b>	Direction
<b>Re301 – Règlement d'admission – filière AC</b>	Direction
<b>Re320 – Règlement de formation, promotion et qualification – filière EDE</b>	Direction
<b>Re321 – Règlement de formation, promotion et qualification – filière AC</b>	Direction
<b>Re324 – Directives de la procédure de promotion et de qualification – filière EDE</b>	Direction
<b>Rexxx – Directives de la procédure de promotion et de qualification – filière AC</b>	Direction
<b>Re355 – Directives EDR</b>	Christine Prudent
<b>Ensemble des directives et conventions de la pratique professionnelle (en stage ou en emploi) – filière EDE</b>	Marianne Boccard
<b>Ensemble des directives et conventions de la pratique professionnelle (en stage ou en emploi) – filière AC</b>	Stéphane Burnier
<b>Re 370 – Directives du travail de diplôme (TD) – filières EDE et AC</b>	Linda Vaucher
<b>Re 360 – Directives du Dossier de Démonstration de Compétences (DDC) – filières EDE et AC</b>	Amélie Deschenaux